

COMMUNIQUE DE PRESSE, jeudi 19 mars 2020

Coronavirus – stade 3

S'EN SORTIR, SANS SORTIR

S'ils souhaitent sortir malgré le confinement imposé par l'épidémie du COVID-19, les Français doivent présenter un document signé **avec un motif valable**, sans quoi, ils s'exposent à une contravention. Cette attestation a pour seul objectif de contraindre les Français pas assez disciplinés à respecter les consignes de confinement.

Les déplacements sont donc interdits, sauf dans des cas très précis de « première nécessité » ou « impérieux » énumérés ci-dessous :

- Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible ;
- Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés ;
- Se rendre auprès d'un professionnel de santé ;
- Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières ;
- Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement.

Devant les demandes formulées ou agissements observés par nos concitoyens, la Mairie de Bellerive souhaite répondre à certaines interrogations :

Ce document disponible en ligne de CHEZ VOUS ET S'EN SORTIR peut être imprimé ou recopié sur papier libre.

<https://www.ville-bellerive-sur-allier.fr/campagne-dinformation-sur-le-coronavirus/>
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Sciemment contraignante, la méthode employée a pour objectif d'éviter une libre circulation à tout-va. **Gérez vos déplacements EXCEPTIONNELS et UNIQUEMENT NECESSAIRES !**

En conséquence, cette attestation ne sera pas mise en libre accès devant les édifices publics. Pas de déplacements non autorisés et inutiles, puisque de CHEZ VOUS, vous avez la possibilité de la recopier sur papier libre.

Elle ne sera pas envoyée en nombre dans toutes les boîtes de lettres de Bellerive. Ce serait une démarche et une incitation contraires aux consignes.

RESTEZ CHEZ VOUS ...

NE SORTEZ PAS pour venir la récupérer en Mairie.

Imprimez-là ou recopiez-là de chez vous !

... MAIS RESTONS EN CONTACT

- **Les services du CCAS et l'ADPA** sont en relation régulière avec les personnes les plus fragilisées (CCAS 04 70 58 43 80 | ASTREINTE ADPA 06 03 58 48 43)
Les services de la Mairie sont à votre disposition pour répondre à vos questions au 04 70 58 87 00 et vous accompagner en cas de besoin. En dehors des plages horaires d'ouverture, une astreinte téléphonique est assurée par les élus bellerivois.
- **Un numéro vert** est mis en place par Vichy Communauté au **0800 70 99 99**
- **Toutes les informations, nouvelles mesures, attestation de déplacement** sont en ligne sur www.ville-bellerive-sur-allier.fr
- **Contactez-nous également par mail : mairie@ville-bellerive.com**

**Soyons tous responsables et civiques !
SANS SORTIR, NOUS NOUS EN SORTIRONS !**

Modèle attestation à recopier ou à imprimer

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné(e)

Mme / M.

Né(e) le :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

- déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail (sur justificatif permanent) ou déplacements professionnels ne pouvant être différés;
- déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés (liste sur gouvernement.fr);
- déplacements pour motif de santé;
- déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants;
- déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie.

Fait à _____, le ____ / ____ / 2020
(signature)

**Soyons tous responsables et civiques !
SANS SORTIR, NOUS NOUS EN SORTIRONS !**